

Union des Radio Clubs

Projet 2015-2016



Education Nationale

Mobilisation générale pour la formation à l'émission d'amateur

Projet Education Nationale

Nous avons constaté que de moins en moins de gens poussent la porte des radioclubs et que face à ce manque de recrutement nous devons adapter notre façon de fonctionner.

Nous avons aussi constaté que le nombre de radioamateurs en France diminue parce que le renouvellement ne se fait pas, nous perdons tous les ans près de 200 personnes (nouveaux – décès)

Et 3ème constatation, l'électricité n'est plus enseignée, ce qui a des conséquences à long terme parce que les jeunes, qui aujourd'hui sortent de l'école, n'auront pas les bases pour préparer une licence radioamateur après leurs études.

Nous proposons donc que les radioclubs aillent au devant des jeunes dans les établissements scolaires et proposent une formation radioamateur qui sera reconnue par l'éducation nationale comme un plus pour les élèves en facilitant l'entrée dans certaines écoles d'ingénieurs. Pour cela nous allons mettre en place plusieurs choses :

- Un contrat type à passer entre le radioclub URC (l'adhésion du radioclub en tant que structure est gratuite si le radioclub n'utilise pas le service QSL) et l'établissement scolaire
- Un programme de formation avec les documents supports pour l'enseignant comme pour les élèves. Le mémento pour la licence HAREC en est un exemple
- Une aide à l'organisation des sessions avec l'ANFR
- Une assistance permanente et un agrément des clubs URC pour enseigner
- Création de partenariat avec les écoles post bac

Nous comptons sur chaque radioclub pour réussir ce pari sur l'avenir. Si 12 radioclubs dans 12 académies différentes réalisent cette formation nous obtiendrons un agrément national de l'éducation nationale qui permettra d'assurer le renouvellement des radioamateurs et d'étendre ce projet aux autres radioclubs. A titre d'exemple en 1999 la fédération française d'aéronautique a instauré un programme similaire avec les brevets d'initiation à l'aéronautique (BIA) c'est aujourd'hui 2000 jeunes qui obtiennent le BIA tous les ans et 33% de ces jeunes deviennent pilotes. Nous aussi nous pouvons le faire, et nous assurerons la pérennité de notre activité pour les générations futures.

Matières enseignées. Les épreuves 1 et 2 sont l'actuel examen ANFR et le reste, peut être organisé par les radioclubs au niveau national en partenariat avec l'ANFR qui organise les examens, l'éducation nationale et l'URC, selon un protocole signé par les différentes parties

1. Réglementation
2. Technique
3. Histoires des transmissions
4. Procédures et éthiques
5. Epreuves facultatives anglais et/ou CW

Les moyennes obtenues à l'examen déterminent le niveau de la licence délivrée, la législation reste acquise définitivement. La partie examen ANFR reste identique à celle d'aujourd'hui.

- Débutant pour le collège (moyenne en dessous de 8/20 avec minimum de 10 en législation) On peut envisager de mettre un minimum qui est à définir en partenariat avec les différentes instances.
- Intermédiaire pour le lycée (moyenne entre 8/20 et 12/20 avec minimum de 10 en législation)
- Complète licence HAREC actuelle (moyenne au dessus de 12/20 avec minimum de 10 en législation)

Les épreuves facultatives donnent des points supplémentaires au dessus de 10/20 L'épreuve de CW devrait, si possible, être organisée par l'ANFR et donner le droit à une évolution de l'indicatif.

Les épreuves : histoire, éthique et procédures, doivent être validées dans les radioclubs agréés et l'école pour passer l'examen à l'ANFR mais ne comptent pas dans la moyenne. Là encore on peut envisager avec les partenaires, la façon dont ces épreuves compteront.

Tout est envisageable dès lors qu'on instaure un dialogue inter-associatif avec les autorités.

Bénéfices : Cette formation apporte

- Des connaissances en électricité, électronique, émission radio (wifi, téléphones portables) antennes...
- Une expérience dans les transmissions
- Une expérience à la réalisation de montages électroniques

Cet enseignement facultatif vient en complément de la formation donnée par l'éducation nationale et permet aux élèves d'acquérir des compétences supplémentaires qui pourraient leur apporter des points au baccalauréat ou des priorités lors d'inscription dans des écoles post bac. Tout cela est à définir avec l'éducation nationale qui est entièrement favorable à ce genre de projet qui favorise l'accès à une culture scientifique.

Coûts

- Droits d'examen 30€
- Taxe annuelle 46€
- Kits station et antenne 124€
- Visites 50€

Soit un total d'environ 250€ par élève dont tout ou partie peut être subventionné par l'éducation nationale ou collectivités territoriales, voir l'Europe. Il faudra prospecter pour obtenir des financements. (Ce coût est identique au coût de la formation BIA) Le jeune qui suit cette formation, sort avec une qualification et une station qu'il peut utiliser. Il viendra au radioclub pour parfaire sa formation.

Organisation de l'enseignement : 2h par semaine en plus de l'emploi du temps et sur la base du volontariat, réparti sur 36 semaines de cours soit un total de 72h (L'année scolaire dure 40 semaines mais cet enseignement peut ne pas commencer en tout début d'année ou se terminer plus tôt) Répartition donnée à titre informatif peut être sujet à variation selon les projets.

- 40h réglementation et technique
- 16h séances procédure éthique
- 16h histoire et trafic
- 16h visites et sorties en rapport avec la radio
- 16h épreuves facultatives (voir plus en dehors de l'école pour l'apprentissage de la CW qui serait plus étalée à 15min par semaine par exemple)

Chaque jeune reçoit les documents pédagogiques, un kit pour monter sa station et fabriquer ses antennes (voir le prototype dans l'article technique). Il devra venir monter sa station au radioclub ou dans un atelier à l'école, en dehors de cette formation ou l'année suivante de la formation.

Ce nouvel examen devrait être généralisé à toutes les personnes souhaitant devenir radioamateur. On peut même envisager des stages pendant les vacances pour les adultes intéressés. Ces mesures devraient donner au radioclub tout son sens et y faire venir les jeunes comme les plus anciens, et tous ceux qui veulent devenir radioamateur ou pratiquer la radio.

Qui peut enseigner ? Soit un professeur qui est radioamateur et qui est en poste, il sera rémunéré en heures supplémentaires. Soit un membre d'un radioclub qui aura reçu un agrément. Le radioclub devra passer une convention avec l'établissement scolaire, selon les établissements et la convention type avalisée par l'éducation nationale, il peut être envisagé une rémunération des intervenants en milieu scolaire.

Il est important que tous les acteurs de ce programme parlent le même langage et de la même façon. Il sera donc organisé des séminaires en collaboration avec l'URC et l'éducation nationale pour que les enseignants et les intervenants soient en phase.

Mise en place de 3 niveaux de licence avec accès décimétrique

Pour la réussite de ce programme, il faut une négociation avec l'administration et l'éducation nationale afin de mettre en place de 3 niveaux de licence avec accès décimétrique :

- Licence de base pouvant être passée dans les collèges
- Licence intermédiaire pour le niveau lycée
- Licence HAREC actuelle

URC : Union des Radioclubs

L'éducation nationale, le ministère de l'économie et des finances ainsi que le premier ministre sont prêts à nous aider et à nous soutenir. Les négociations sont en court avec les associations nationales radioamateurs, nous attendons un rendez vous avec l'administration.

YEM : Young European hamradio Meeting



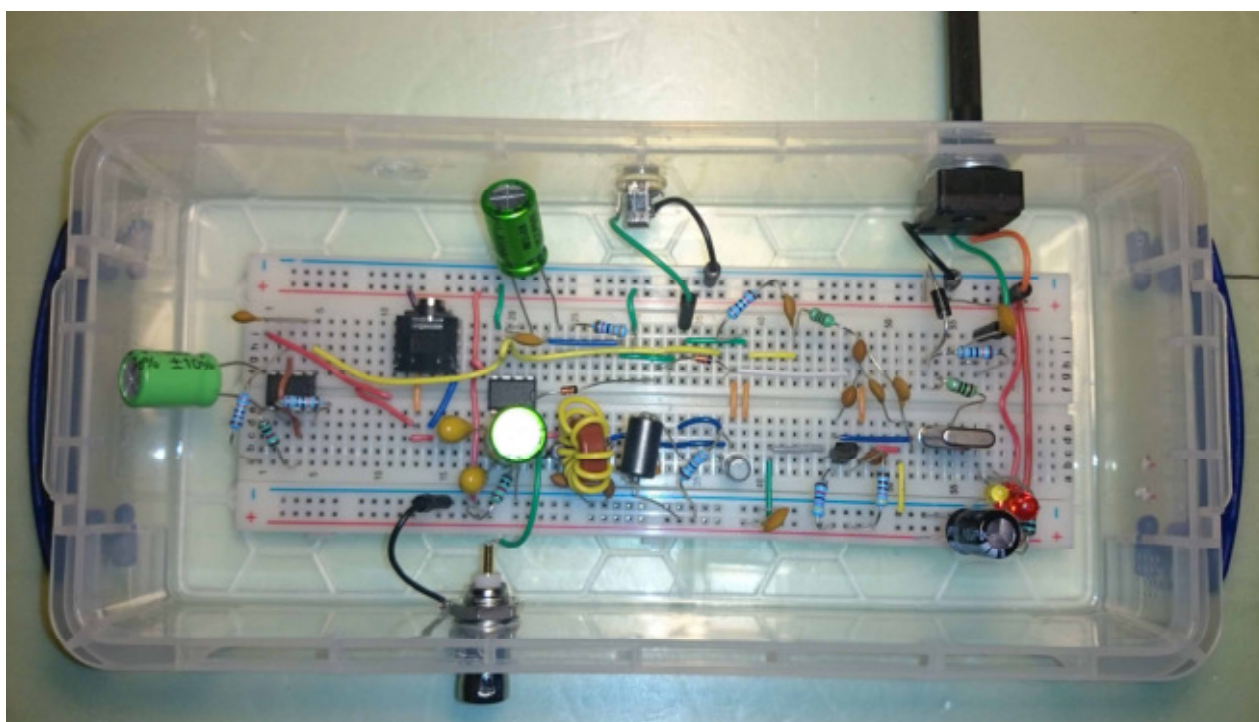
Le projet concerne les jeunes de différents pays européens entre 18 et 30 ans. La semaine aura lieu début juillet dans un château à Pléneuf Val André. On peut envisager d'offrir aux meilleurs jeunes de France ce séjour qui sera détaillé ultérieurement.

Au programme :

- Activation de l'indicatif TM1YEM
- Trafic au château, dans un phare, sur une île et en mer
- Visite de Plomeur Bodou et Sémaphore
- Construction de sa station radio, kit, antennes

Kits radioamateurs

Un nouveau concept de construction radioamateur



URC : Union des Radioclubs

La formation de la jeunesse à la construction radioamateur dans le domaine de la haute fréquence se pratique dans certains pays européens depuis des décennies au niveau de l'école et dès le plus jeune âge. Des radioamateurs bénévoles encadrent les jeunes à la construction radio :

- Construction de récepteurs ondes courtes
- Construction de mini émetteurs d'expérimentation
- Construction d'alimentations diverses pour remplacer les piles...
- Constructions de transceivers pilotable par ordinateur

C'est tout un ensemble de constructions pratiques électroniques centrées sur l'activité radioamateur qui va permettre à la jeunesse d'apprendre la culture scientifique radioamateur et son savoir faire. L'outil principal de cette activité de construction radioamateur est le fer à souder, aujourd'hui, son utilisation est bannie dans les écoles par un principe de précaution et de sécurité. Construire comme d'antan avec des jeunes devient difficile, il nous fallait donc nous adapter. De nombreuses discussions et conversations entre responsables de l'URC ont permis d'envisager une solution sans soudure abordable par des classes primaires : sur plaque d'essais ou Breadboard.

De nombreuses expérimentations se sont faites, de manière à transposer la technique de construction radioamateur haute fréquence sur plaque d'essais, sans soudure et avec des composants traditionnels. Aujourd'hui les résultats sont positifs, l'expérimentation a permis la naissance d'un petit transceiver télégraphie sur 40 m fonctionnant à égalité avec son homologue réalisé sur circuit imprimé, la construction radioamateur reconnue de base par excellence. Bientôt suivront d'autre kits, et aussi l'utilisation de platine Arduino pour piloter les différents kits.